

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.611.005.1 DU 17 FEVRIER 1992

## Balance à équilibre automatique à indication du poids et du prix BERKEL modèle EDM 4

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDICANT LE PRIX.

### FABRICANTS

GEC AVERY Limited, W and T, Smethwick, Warley, West Midlands, B662 LP (Royaume-Uni).

Et, BERKEL PRODUKTIE ROTTERDAM B.V., Keileweig 19, 3029 BR Rotterdam (Pays-Bas).

### DEMANDEUR

BERKEL FRANCE, 36 CD 11, 95330 Domont.

### OBJET

La présente décision complète les décisions n° 91.00.611.010.1 du 13 mai 1991 (1) et n° 91.00.611.027.2 du 12 septembre 1991 (2).

### CARACTERISTIQUES

La balance à équilibre automatique BERKEL modèle EDM 4 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par les caractéristiques métrologiques

et par la qualité et les dimensions du carter de la cellule de pesage ED 60 B1 qui l'équipe.

La cellule de pesage ED 60 B1 peut se présenter sous deux habillages. Le premier est identique au modèle approuvé par la décision (1) précitée, le deuxième est de dimensions supérieures et est étanche.

Quel que soit le modèle de carter utilisé, la balance BERKEL faisant l'objet de la présente décision est un instrument à une seule étendue de pesage et une seule valeur d'échelon. Ses caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

Max = 12 kg

Min = 40 g

e = dd = 2 g

T = - Max

### SCELLEMENT

La cellule ED 60 B1, version étanche, équipant les instruments faisant l'objet de la présente décision est munie du dispositif de scellement conforme au plan figurant en annexe.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification de la cellule de pesage et du calculateur des balances concernées par la présente décision porte le numéro et la date figurant dans le titre de celle-ci. Lorsque ces balances sont intégrées dans un système de balances interconnectées BERKEL modèle BRM elles portent de plus une étiquette adhésive autodestructible sur laquelle figurent la mention "système BMR" ainsi que le numéro et la date suivants : 91.00.612.008.2 du 12 septembre 1991.

(1) Revue de Métrologie, mai 1991, page 470.

(2) Revue de Métrologie, septembre 1991, page 918.

# BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX BERKEL

## DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

## LIMITE DE VALIDITE

La présente décision a une durée de validité limitée au 12 mai 2001.

## ANNEXES

Photographie n° 5643-1.

Plan de scellement n° 5643-2.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :  
PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,  
J. HUGOUNET

---

■ N° 5643-1

**BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX BERKEL EDM 4**



■ N° 5643-2

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX BERKEL EDM 4

Cellule de pesage

